

CANAL PSY

EDITORIAL

Nous annonçons le mois dernier un dossier sur la réforme universitaire. C'était sans doute optimiste : plusieurs aspects concernant la psychologie n'ayant pas encore été débattus et tranchés par le Conseil d'Administration de l'Université et l'impressionnisme n'étant pas le style qui convient à ce genre de questions, c'est donc partie remise au mois prochain...

Nous profitons de cet espace ainsi devenu disponible pour donner la parole aux associations d'étudiants en psychologie et ouvrir la réflexion sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la formation. A double titre. En quoi prennent-elles part aux modifications et orientations données à la formation des psychologues. En quoi ont-elles "en soi" un rôle formateur, comme une manière de prendre en charge, de reprendre à son compte sa formation, à l'heure où la tendance serait plutôt à la scolarisation des cursus (est-ce là un effet de la crise économique, sociale et politique actuelle ?).

Le modus vivendi associatif permet de penser sa formation et de pallier l'effet scolarisant de *tout* enseignement qui vient réveiller en chacun l'écolier qu'il fut. En effet quelque autonomisant qu'il soit dans sa démarche, on y est à tout le moins pris dans ce paradoxe du "soyez autonome".

La forme associative est également un des rares lieux d'investissement collectif, il y en a peu dans nos sociétés modernes, entre individu et institution : un espace où peut naître du sens.

Elle est aussi à une autre charnière : entre l'action et la réflexion. Ce qui oblige à une rigueur toute particulière, qui n'est ni du côté d'une prétendue pureté de la pensée ni de l'activisme soi disant efficace.

De ceci témoignait aussi Jean-

PSYNERGE
"soyez psy's"

ELVPSY



EFPSA

fnep

A.D.E.P.T.

Dossier : Les associations d'étudiants en psycho

François Reboul, président de la C.N.R.S.P.P. (voir article de Francis Dumont ci-contre) lors de la préparation de ce numéro : "Je n'aurais pas tenu depuis tant d'années si ce n'avait été que de l'action, et qu'elle n'ait pas été soutenue par une réflexion de fond".

Dernier point à relever : l'ouverture des associations étudiantes sur et vers le monde professionnel et les psychologues à la fois par les contacts avec les organisations professionnelles (qui elles aussi réfléchissent, défendent, publient... voir p. 9 et 10) et aussi parce que les psychologues sont parfois amenés à créer des structures associatives... et leur propre emploi !

Sabine VALLETTE

A PROPOS...

Où en est le titre de psychologue ?

par Francis DUMONT

Le titre de psychologue existe depuis peu. L'usage en est protégé par la loi 85.772 du 25 juillet 85 (I de l'article 44).

Avant sa promulgation, cette loi a fait l'objet de nombreuses "tractations", où les différentes organisations professionnelles nationales ont tenté de se faire entendre. Elle est restée lettre morte jusqu'au 22 mars 90, date du décret 90.255 d'application de cette loi, décret qui fixe la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Peuvent en faire usage, "en le faisant suivre, le cas échéant, d'un qualificatif", les titulaires :

1. de la licence et de la maîtrise en psychologie, qui justifient en outre d'un DESS ou d'un DEA + stage de 14 semaines,
2. des diplômes étrangers équivalents,
3. du Diplôme d'Etat de Psychologie Scolaire (DEPS),

— Suite p. 10 —

SOMMAIRE

- ② *INFOS PRATIQUES : Résultats, diplômes...*
- ③ *DOSSIER DU MOIS : Associations Etudiantes*
- ⑦ *PUBLICATIONS : Actes de colloques, revues...*
- ⑪ *AGENDA*
- ⑬ *LIBRE A VOUS : La psychanalyse est-elle une méthode scientifique ? par Isabelle Felbois*

INFOS PRATIQUES

Résultats et Diplômes

Les **résultats** de la session de juin seront publiés seulement après la tenue des jurys soit à partir du **25 juin** (pour le régime général et l'EAD). Il est inutile de contacter les secrétariats qui ne sont pas habilités à les délivrer avant. A partir du 25 les résultats sont communiqués par voie d'**affichage** et en aucun cas par téléphone. Les étudiants qui souhaitent faire appel doivent alors déposer dans les plus brefs délais un courrier adressé au responsable d'UV et/ou d'année, soit dans les casiers des enseignants soit aux secrétariats.

Le **procès verbal** des résultats obtenus à la session (édition informatique sur papier jaune) est envoyé **au domicile** des étudiants environ **mi-juillet** (tous régimes). Après contrôle, il faut signaler le plus tôt possible aux secrétariats toute erreur qui aurait pu se glisser lors de l'enregistrement des résultats. Ce document fait foi des résultats obtenus tant que l'étudiant n'est pas en possession de l'attestation de diplôme.

L'**attestation de diplôme** peut être retirée à partir de **fin octobre** aux **secrétariats**, sur présentation d'une pièce d'identité (ou par courrier : demande écrite accompagnée d'une enveloppe adressée et affranchie pour la réponse). Attention il n'est pas délivré d'attestation en fin de 1ère année mais seulement en fin de DEUG, Licence, Maîtrise, etc.

N.B. : Les **résultats** à une session, par diplôme ou par UV, sont accessibles **sur minitel** (36.15 Lyon 2, voir encadré ci-contre) dès leur enregistrement informatique, mais ces résultats, ainsi connus avant jury et affichage ne sont pas considérés comme officiels. Seul le PV est tenu pour définitif. Les mises à jour se font la nuit, les résultats les plus "frais" sont donc à cueillir le matin. Il n'y a pas d'infos nouvelles en cours de journée.

ERRATUM

Dans la rubrique "formation" du n°1, p. 7, nous avons donné par erreur le numéro de fax de l'association Chronique Sociale. Merci de corriger : le numéro de téléphone est le **78.37.22.12**.

L'Université sur minitel

Toutes les informations concernant l'organisation et les services de l'Université. Et aussi entre autres les dates et résultats des examens, les admissions aux concours et sélections d'entrée dans les filières, les inscriptions...



36 15 LYON 2

Ce service est par ailleurs accessible **gratuitement** à partir des **bornes minitel**, au nombre de cinq pour l'instant, installées dans les locaux universitaires :

A Bron :

- à l'entrée principale, vers la cafétéria
- à la bibliothèque, vers le bureau d'accueil

Au 86 rue Pasteur :

- au rez-de-chaussée, vers l'IEP
- au rez-de-chaussée, vers la scolarité centrale
- au 2e étage, vers la formation continue.

Et peut-être prochainement une borne au 16 quai C. Bernard (rien n'est sûr encore)...

Opération B.C.D.

Elle s'adresse aux étudiants de l'Université LUMIERE-Lyon 2 inscrits dans un **module de pré-professionnalisation aux métiers de l'éducation** (PCE). Elle vous propose de travailler en tant qu'**assistant technique dans les bibliothèques scolaires** à raison de 8h hebdomadaires durant l'année scolaire. Elle s'accompagne d'un stage de formation : 1er module de trois jours en septembre ou octobre, 2e module en novembre, et d'un suivi de groupe dans le cadre de l'UV PCE3. Bien entendu, il faut également accepter l'affectation proposée, mais avant tout **faire acte de candidature** : lettre de motivation manuscrite + CV adressée au plus tôt au SIMEF, adresse universitaire de Bron.

Toutes les informations sur les inscriptions 93-94 seront dans le numéro de juin.

DOSSIER DU MOIS

LES ASSOCIATIONS
D'ÉTUDIANTS

Ce mois d'avril se tenait justement le 7ème congrès européen des étudiants en psychologie, à Amsterdam. Cela fait évenement, et en même temps, c'est une aventure au long cours. Grands projets et travail de fourmi y vont de pair. Chantal Lebeau, présidente d'ELYPSY, rédactrice en chef du journal *Psy Scriptum*, nous en retrace les grandes lignes (voir ci-contre).

Deuxième point de ce dossier : la présentation de deux associations étudiantes dont la particularité est d'être en majorité ou en totalité constituées et gérées par des étudiants salariés (p. 4 et 6). L'occasion de découvrir comment se joue ailleurs la formation des psychologues.

Nous avons privilégié ces témoignages (un peu) au détriment d'ELYPSY qui a des occasions plus régulières d'occuper les colonnes de CANAL PSY. Quelques réflexions donc sur notre association locale en un carnet de route (p. 5).

Pas grand chose à dire sur la Fédération Nationale (FNEP) qui est un peu au point mort, seules les trois associations ayant participé à ce dossier en faisant encore réellement partie. En attendant la relance, cette structure a surtout permis de garder le contact à l'échelle internationale.

Et puis, semble-t-il, le petit nombre n'empêche nullement la valeur de décentrement et de découverte des rencontres (choses que l'on dit peu à l'heure de la manie des sondages et des statistiques). Alors, si vous en avez l'occasion, passez leur rendre visite... Le carnet d'adresses se trouve à la fin du dossier.

Et l'Europe ?

L'EFPSA, Fédération Européenne des Associations d'Étudiants en Psychologie, est née en 1987, à l'initiative d'une rencontre organisée par des étudiants de la Faculté de Psychologie de Lisbonne. Elle est le résultat du désir que partageaient quelques associations d'étudiants en psychologie d'amorcer un courant de solidarité à l'échelle européenne, face aux questions touchant à leur formation, mais aussi aux problèmes sociaux auxquels ils peuvent être confrontés. L'EFPSA est politiquement indépendante, mais elle est désireuse d'apporter son soutien aux mouvements étudiants qui défendent les intérêts des étudiants en psychologie. L'EFPSA agit dans un esprit fondamentalement démocratique. Sa structure, un réseau de communication, est très souple (ses deux langues officielles sont l'Anglais et le Français).

La Fédération a pris forme au cours des 6 précédents congrès, qui se sont tenus successivement à Lisbonne (Portugal, 1987), Liège (Belgique, 1988), Lund (Suède, 1989), Lyon (France, 1990), Genève (Suisse, 1991), Bergen (Norvège, 1992) et enfin, cette année, Amsterdam (Pays-Bas, 1993).

L'EFPSA s'est progressivement développée, et a accueilli les délégations de 22 pays à Amsterdam, mais elle a conservé les lignes directrices de ses débuts, en axant les 7 groupes de travail du Congrès autour de 3 objectifs principaux de la Fédération depuis sa création :

Promotion des échanges d'idées sociales et éthiques, parmi les étudiants en psychologie européens, en rapport avec leur profession

Dans cette optique, le groupe chargé de la supervision et de la réorganisation des projets de la

Fédération a discuté de la forme et du contenu de sa revue *Psy Scriptum*, dont le siège se trouve d'ailleurs à Lyon... Ce journal se veut être un organe de communication entre les étudiants, afin de donner une certaine continuité à nos actions entre les congrès. Un autre groupe s'est aussi chargé de rédiger un magazine durant le congrès, dans lequel les participants pouvaient parler de leur formation, de la vie de tous les jours dans leur pays.

Enfin, un troisième groupe intitulé "Communication interculturelles" tentait de faire prendre conscience à ses participants des différentes perceptions des événements que l'on peut avoir selon son pays, et de la manière dont on peut gérer ces différences.

Amélioration des conditions d'enseignement pour les étudiants européens, en vue de leur carrière professionnelle

Le groupe intitulé "Les étudiants en psychologie et l'Université" a poursuivi cet objectif comme il le fait depuis plusieurs années, à travers une réflexion sur la formation et l'évaluation de celle-ci comme action collective. Le but précis de ce groupe de travail permanent est de préparer une brochure donnant des exemples d'évaluation des enseignements, afin d'aider les associations à travailler aussi bien au niveau local que national. Le groupe "Formation des psychothérapeutes dans les différents pays" avait parallèlement pour dessein de collecter un maximum d'informations sur ces pratiques et le type d'associations ou écoles qui les gèrent.

Promotion des échanges entre les étudiants en psychologie des différents pays européens

C'est dans cette perspective qu'un groupe permanent lui aussi,

travaille depuis 4 ans à la réalisation d'une banque de données informatisées regroupant toutes les formations européennes spécifiques en psychologie. Cet outil nommé "Europsycho" devra permettre à n'importe quel étudiant européen qui le consultera de savoir instantanément où il peut aller étudier, par exemple, "le stress" dans une université anglophone et quels enseignants sont responsables de ces recherches, etc...

Autant d'informations qu'il nous faut actuellement collecter et standardiser à travers toute l'Europe...

Notons que Gaëlle Chevrier, l'étudiante responsable à partir de cette année de ce travail pour la France est lyonnaise, elle aussi, et vice-présidente d'ELYPSY, entre autres...

Pour ce qui est des échanges en eux-même, un groupe de travail a pris la décision de collecter les informations nécessaires puis de les diffuser à travers l'EFPSA, afin de donner un "coup de pouce" aux étudiants qui désirent participer aux échanges "ERASMUS", mais sont souvent freinés par le manque d'efficacité de leur faculté de psycho (Lyon a par exemple du retard en la matière...).

Voici donc, très brièvement, quelques exemples des discussions, projets et activités de l'EFPSA, mais certes, une chose importante n'est pas reflétée dans ce résumé du 7ème Congrès Européen : il s'agit de l'ambiance formidable qui règne lors des activités plus "culturelles" (et festives !) qui parsèment la semaine de travail.

Chantal LEBEAU

Vous pouvez contacter ELYPSY pour tous renseignements concernant l'EFPSA.

AU SOMMAIRE DU N°3

DOSSIER : La réforme Universitaire

*Interview de M. Eric Froment,
Président de l'université
LUMIERE

*Le point en Psychologie

*Qu'est-ce qu'une réforme :
point de vue sociologique

A Paris 7, structures articulées pour l'action étudiante

 interview* de Jean-Michel BALLESTER qui a traversé toute l'histoire associative des étudiants en psychologie de Censier, histoire qui a pour originalité d'avoir démarrée par le besoin très concret de fabrication de polycopiés, les étudiants salariés étant très nombreux du fait du parti-pris d'admission de l'UFR. Les principaux demandeurs ont pris eux-même les choses en main...

Quelle forme a pris l'implication des étudiants dans la vie de l'U.F.R. ?

[...] Sur le fond, je dirais que ses diverses formes sont le résultat d'une implication progressive des étudiants sur l'Université, en position d'acteurs sociaux impliqués dans leur propre processus de formation. C'est ce qui me semble important à souligner.

Depuis quand ce mouvement s'est-il dessiné et quelle est son origine ?

La première forme a donc consisté à créer une association qui réalise des polycopiés : **Psynergie**, puisqu'il semblait ne rien exister qui favorise les conditions d'études des salariés, ni horaires spécifiques, ni polycopiés des cours pour ceux qui ne pouvaient y assister. C'était en 1985. Cette association existe toujours. En sept ans, sur une population de plus de mille huit cents étudiants.

Elle réalise grâce à ses adhérents des polycopiés de presque tous les cours magistraux de psychologie du cursus, du 1er au 3e cycle. Et grâce à la gestion d'une salle attribuée par la Direction aux représentants étudiants, elle assure un accueil, une animation et une information pour tous les étudiants de l'U.F.R., en collaboration avec les services administratifs de la scolarité. Enfin, elle essaye d'initier un travail avec certains enseignants.

Parallèlement, en 1986, à cause de problèmes internes que connaissait l'U.E.R. (fonctionnement sous administration provisoire sur fond de

*Nous reprenons ici des extraits d'une interview accordée par J.-M. Ballester (actuellement en thèse) à E. Garcin pour *Psychologues et Psychologies*, n° 106, avril 92, p. 27-31.

crises répétées, donc sans instances légales ni possibilités de représentation étudiante), un **Collectif étudiant** s'est créé pour manifester au moins symboliquement une présence étudiante lors des réunions entre enseignants. [...]

Et puis, à un niveau plus large, nous étions en pleine période de contestation contre la Loi Devaquet, avec les grèves étudiantes et certains d'entre nous ont commencé à s'interroger sur les limites et les missions de l'Université en tant que "service public", et notre responsabilité d'usagers. Il faut dire que notre U.F.R. n'avait pas beaucoup réagi, en tout cas pas très vite par rapport à ces événements.

Aussi, lorsque des élections furent de nouveau possibles pour reconstituer les instances légales, avons-nous présenté une liste complète de représentants étudiants (nous étions dix-huit à l'époque). Puis, lorsque notre U.E.R. s'est aligné sur la loi Savary de 1984, la reconfiguration du nouveau Conseil d'U.F.R. nous a fait perdre six sièges étudiants, mais nous avons pu négocier au bénéfice de la cooptation d'au moins trois psychologues cliniciens siégeant dans le collège des "personnalités extérieures". Ces trois psychologues cliniciens venaient ainsi rejoindre le seul et unique psychologues représentant un syndicat professionnel prévu par les textes, ce qui a permis au S.N.P. d'avoir un siège à Censier.

Troisième implication, l'association des anciens : **Impulsion psy**. D'abord créée pour nous rassembler après notre sortie de l'Université, elle nous a conduit à nous demander autour de quelle identité nous rassembler. Et très

vite, il nous est apparu important d'initier un travail visant à faire connaître notre formation en même temps que la profession à laquelle nous nous destinions. C'est pourquoi cette association des anciens s'est à la fois ouverte aux étudiants du cursus tout en se tournant vers l'extérieur, afin de créer ces passerelles entre université et monde professionnel que nous n'avions guère connues.

Nous nous y sommes évertués à combler certains manques de notre formation, en priorité sur la question de l'identité du psychologue. Pour se faire, nous avons édité un journal, "L'être psy" dans lequel nous avons traité divers thèmes sous forme de dossiers (L'Université, les études de psychologie en France, l'insertion professionnelle, etc.). Nous avons également organisé des manifestations destinées au grand public, donc sur des lieux comme la F.N.A.C. (débat-rencontre en 1989 : "Profession psychologue, qui a besoin des psychologues ?", ou la "Semaine des psychologues" en 1990).

Cette action s'est un peu essouffée cette année car à courir trop de lièvres à la fois, on s'épuise... mais notre étape suivante nous conduisait ces derniers temps à multiplier les contacts et les réalisations communes avec des associations professionnelles, comme l'A.N.R.E.P. (1) ou l'A.N.A.P.S.Y.p.e. (2). Ces endroits nous apparaissaient comme de véritables viviers de connaissances, nés du métier, et qui pouvaient venir combler certains manques de notre formation, tant en termes de savoir-faire que de capacités à penser !

Ce qui est assez étonnant, en substance, c'est que plus ou moins inconsciemment, nous sommes un certain nombre à avoir intégré cette implication progressive dans un travail collectif à notre propre démarche individuelle de formation, alors que nous partions parfois de préoccupations qui pouvaient sembler "à ras les pâquerettes"... et sans que ces dimensions se clivent, mais au contraire en faisant en sorte qu'elles tissent un réseau de significations de plus en plus solide. Cela me semble un point important à souligner pour expliquer la

pérennité de notre action. [...]

Quelles propositions feriez-vous en matière de formation ?

De mieux fixer quelques uns des critères de ce à quoi notre formation universitaire devrait aboutir. Former oui, mais qui et à quoi ? Quels en seraient les principes-clefs ? Et qui peut en être garant ? A partir de là, éviter l'inféodation à un seul objectif, donc à un seul groupe d'acteurs : Recherche contre Professionnalisation, par exemple, ou l'inverse... et garantir une structure assez ouverte pour permettre une évaluation permanente des enseignements et un réajustement continu par tous ceux que la formation concerne !

Pour cela, dire en priorité aux enseignants qu'il leur faut apprendre à travailler avec d'autres, notamment avec les professionnels et avec les étudiants. [...]

Quel message développer auprès des professionnels ?

Comme représentants étudiants, nous avons pris l'option de demander que notre formation soit beaucoup plus conçue et réalisée avec le concours des psychologues praticiens. C'était un choix délibéré mais au moment où nous l'avons fait, nous étions quelques uns à savoir que nous anticipions sur les préoccupations de la profession elle-même. Souhaitons que celle-ci soit aujourd'hui plus convaincue de son rôle dans la transmission... peut-être pas d'un savoir (encore que) mais au moins des éléments d'une identité. [...]

Aux professionnels, il revient d'apprendre à penser qu'ils doivent travailler à la formation de leur futurs pairs, hors ou dans l'Université, et qu'ils ont la responsabilité particulièrement lourde de devoir le faire sans reproduire un enseignement de type universitaire. Pas plus dans la forme que dans le contenu. Cela exige maintenant un réel effort de réflexion et de formalisation à partir des pratiques. Je suis persuadé que c'est un des enjeux majeurs du développement de notre profession. [...]

Jean-Michel BALLESTER

(1) A.N.R.E.P. : Association Nationale pour la Recherche et l'Etude en Psychologie. 4 bis rue Chateaudun, 75009 PARIS.

(2) A.N.A.P.S.Y.p.e. : Association Nationale des Psychologues de la Petite Enfance. 83, rue Lamarck, 75018 PARIS

Carnet de Route d'ELYPSY

ée de la mouvance des grèves étudiantes de 1986 et du désir qui s'y était forgé, dans le plaisir de la rencontre, de poursuivre des échanges entre étudiants, qu'est-ce qui a fait ensuite le parcours d'ELYPSY ?

Sans doute d'abord la situation de crise institutionnelle d'alors qui a ouvert des questions, lesquelles ont débouché sur une rencontre nationale entre étudiants, enseignants et professionnels. D'où sont nés d'une part la FNEP, mais surtout l'habitude du dialogue avec les divers groupes concernés par la psychologie.

Mais encore : qu'est-ce qui fait qu'une association étudiante dure ?

En vrac, le fait de disposer d'un local, d'être inscrit dans un poste budgétaire de l'Institut et d'avoir des ressources indépendantes, les divers services très concrets et les questions de fond (marquées entre autres par quatre colloques), la diversité des activités : des plus festives (soirées, aussi parce que c'est un "secteur bénéficiaire") au plus militantes (représentation au sein des conseils d'Institut et d'Université). Enfin, d'être une association "généraliste" : couvrant tout le cursus et toutes les orientations. Beaucoup, au contraire de ceci, n'ont pas tenu dans la FNEP pour cause de disparition pure et simple.

Et puis en bref, je dirais que ce qu'une association devrait promouvoir, c'est l'être social qui sommeille (parfois profondément !) en chaque étudiant.

Sabine VALLETTE

Le CNAM : un autre lieu de formation des psychologues

L'association des élèves et anciens élèves de la Chaire de Psychologie du Travail du CNAM présentée par Dennis Henriquez, étudiant de 3e cycle et secrétaire général de l'ADEPT.

Avant de vous présenter notre association, l'ADEPT, il faut s'attarder quelques instants pour parler de son cadre de référence : le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris. Pour tous ceux qui ne nous connaissent pas ou pas encore, il est nécessaire de présenter, même sommairement, notre établissement d'enseignement afin de faciliter la compréhension de l'activité de notre association étudiante.

Le CNAM, tout d'abord, s'adresse à un public de travailleurs. Il se doit donc d'être proche des réalités technologiques, économiques, professionnelles de l'industrie et des services.

Le CNAM dispense des enseignements scientifiques et professionnels en dehors des heures de travail. Ce sont les enseignements dits hors temps ouvrable (HTO). Les enseignements sont organisés en unités de valeur (UV) au sein des différents départements du CNAM. La capitalisation de ces unités de valeur et l'expérience professionnelle acquise permettent aux auditeurs d'acquérir des diplômes d'établissement ou d'Etat, notamment les diplômes d'ingénieur-CNAM, d'économiste, d'ergonome, de psychologue du travail, etc. Ces enseignements offrent à un public engagé dans la vie active, soit de perfectionner et de compléter sa formation dans différents domaines, soit de faire progresser son niveau de formation en obtenant un diplôme de 1er, 2e ou 3e cycle tout en poursuivant son activité professionnelle.

Le CNAM est le seul grand établissement d'enseignement supérieur dont la mission essentielle est

d'enseigner à des adultes exerçant une activité professionnelle. Le CNAM prend en compte systématiquement l'expérience professionnelle acquise des auditeurs pour organiser son enseignement et délivrer ses diplômes.

POURQUOI L' ADEPT ?

Le CNAM laisse la plus grande liberté aux élèves quant au choix des UV pour lesquelles ils ont pris une inscription. Par notre expérience des élèves "galériens" nous avons pu constater au moins trois éléments nous incitant à créer une organisation étudiante.

1. **Les élèves sont souvent isolés** : l'exercice d'une activité professionnelle occupe le plus grand pourcentage du temps des élèves. A ceci viennent s'ajouter les effets pervers de la liberté de choix offerte aux élèves qui les conduit à suivre des cours différents rendant ainsi difficile le travail collectif et l'émergence de relations fortes entre eux.

2. **Un taux élevé d'abandon** : la difficulté de conjuguer activité professionnelle et responsabilité familiale avec les exigences d'étude des différents enseignements choisis conduit tout naturellement à l'abandon car l'énormité de la tâche est telle que le découragement n'est pas loin.

3. **La durée d'étude est longue** : la préparation de certains diplômes d'Etat (ingénieur, économiste, ergonome ou psychologue du travail) est longue, très longue et parfois sa durée s'élevé à huit ans.

Ces raisons et, bien entendu, beaucoup d'autres nous ont conduit à vouloir nous donner une structure

organisatrice qui viendrait nous aider dans nos galères étudiantes puisque étant salariés nos souvenirs scolaires remontent assez loin dans le temps.

Afin de renforcer l'information et l'orientation des élèves inscrits en psychologie du travail l'ADEPT a vu le jour le 9 janvier 1990.

Notre volonté d'être acteurs de notre formation pour anticiper notre devenir professionnel a été clairement définie dans nos statuts : on peut lire "*...promouvoir et gérer toute réalisations, institutions, ou services, ayant pour but de favoriser la promotion de la Chaire de Psychologie du Travail du CNAM, l'entraide et la solidarité pour la promotion sociale, la concertation avec le corps professoral en vue d'améliorer les conditions de la formation...*"

Depuis le début notre association s'est fixé trois objectifs qui ont orienté et guidé notre action :

1. Devenir l'**interlocuteur** privilégié de la Chaire de Psychologie du Travail du CNAM, des enseignants et de ses élèves;
2. Ayant pris conscience que la psychologie existe au CNAM mais qu'elle se fait aussi et principalement ailleurs il fallait **s'ouvrir** à l'extérieur et en particulier aux universités, interlocuteurs naturels de notre activité étudiante. Travailler avec eux et ensemble pour réfléchir, dialoguer et échanger nos expériences pour faire en sorte que notre discipline soit ce qu'elle est : une discipline scientifique à part entière, c'est-à-dire, une discipline qui a ses lois propres et ses fondamentaux;
3. Parce que nous sommes des salariés actifs il nous faut **développer** des activités préférentielles avec le monde du travail et ses entreprises.

SON ORGANISATION

L'ADEPT est structurée d'une manière simple, directe et efficace :

*Un conseil d'administration issu de l'assemblée générale qui élit un bureau exécutif composé de :

*un président, obligatoirement un psychologue CNAM ou à défaut un

élève du 3e cycle, actuellement Jacques Sarrade ;

*Un secrétaire général et un trésorier, tous deux élèves du cycle B (équivalent du 2e cycle universitaire).

Le bureau se fait aider dans son travail par des groupes de travail en fonctions des activités prévues : emploi et stages, secteur entreprise, secteur universitaire et enseignement, publications et bulletin, manifestations (culturelles et de loisirs).

Comme toute association étudiante nous avons rencontré les mêmes problèmes de fonctionnement que nos confrères universitaires : disponibilité (manque de temps), motivation (volontariat), manque de moyens (financiers et matériels), désintéret (bénévolat). Malgré tout cela et grâce au dévouement d'un petit groupe de récalcitrants ("illuminés" diront certains) qui a eu la bonne idée de rêver un jour que tout peut commencer même au CNAM, aujourd'hui l'ADEPT existe, elle est reconnue et surtout elle est respectée.

L'ADEPT était un pari difficile et ambitieux. Les problèmes sont multiples, la difficulté majeure étant la qualité de ses adhérents : salariés-étudiants. L'âge des étudiants (25 à 35 ans pour la plupart), la disponibilité est rarissime pour le bénévolat, les obligations en dehors du CNAM (professionnelles et familiales) font que les motivations des uns ne sont pas les mêmes pour les autres.

Nous ne pouvons pas comparer la situation de la plupart de nos amis universitaires qui eux sont des étudiants à part entière avec nos étudiants-salariés dont la qualification d'étudiant s'exerce hors travail. Au-delà de nos différences structurelles, les étudiants psy de la fac et nos galériens du CNAM ont les mêmes préoccupations essentielles : les conditions de formation, son contenu et l'avenir de notre profession. Nous sommes armés différemment peut-être, mais il s'agit d'un unique et même combat : quel psychologue pour demain ?

Voilà la raison fondamentale pour laquelle nous avons privilégié nos actions en commun avec nos amis universitaires. Nous avons beaucoup de choses à nous apprendre mutuellement.

La société nous interpelle tous les

jours pour répondre aux dysfonctionnements ici et là. La société ne vient pas nous dire : " nous sommes malades, venez nous soigner" mais plutôt : "qu'est ce qui se passe là", ici et maintenant. La (ou les réponses) est l'affaire de tous, ensemble et en commun.

Nous ne pouvons terminer ces lignes sans vous indiquer les axes d'activité qui sont les nôtres.

I. A l'intérieur du CNAM

1. L'édition d'un *Bulletin de l'ADEPT*, lien indispensable avec nos adhérents (et les autres), véritable moteur de la vie associative car il véhicule nos informations, incite à la réflexion et invite à la discussion. Chaque numéro comporte un (des) article(s) thématique(s), qu'il s'agisse d'une recherche, d'un cours ou d'une pratique.

2. La réalisation de colloques et de tables rondes afin de permettre aux étudiants la confrontation avec des intervenants extérieurs qui nous livrent leurs recherches et leurs pratiques. C'est aussi l'occasion de publier un numéro hors série de notre Bulletin avec le(s) thème(s) central(aux).

3. Une permanence hebdomadaire avec un stand "conseil de lecture" (présentation des ouvrages) en fonction des cycles et enseignements suivis pour faciliter ainsi la recherche documentaire.

4. Des réunions périodiques avec la direction de la Chaire pour mieux coordonner nos activités.

II. A l'extérieur du CNAM

1. Membre adhérent de la Fédération Nationale des Etudiants en Psychologie (FNEP) et a travers elle membre de la Fédération Européenne des Associations d'Etudiants en Psychologie (EFPSA)

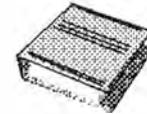
2. Participation active avec l'Association de Psychologie du Travail de Langue Française (APTLF)

3. Présence aux différents congrès ou manifestations de psychologie (professionnels et étudiants)

Nous ne pouvons terminer cette rapide présentation de l'ADEPT-CNAM sans vous adresser nos

félicitations pour l'initiative de *CANAL PSY*. En même temps nous vous remercions de l'occasion qui nous a été offerte de vous dire qui nous sommes et ce que nous faisons.

Dennis HENRIQUEZ



Carnet d'adresses

EFPSA Fédération Européenne des Associations d'Etudiants en Psychologie, c/o Cercle des Etudiants en Psychologie et Sciences de l'Education U.L.g., Bd. du Rectorat 5 (B 32), Sart Tilman, 4000 LIEGE (BELGIQUE).

FNEP Fédération Nationale des Etudiants en Psychologie, Institut de Psychologie, Université LUMIERE-Lyon 2, 5 av. P. Mendès France, 69676 BRON Cedex. Tél. : 78.77.23.23. (p. 641), Fax : 78.74.22.17.

ADEPT Association des Elèves de Psychologie du Travail du CNAM, 42 rue Gambetta, 77400 LAGNY-SUR-MARNE. Tél. : (1) 46.03.66.09.

PSYNERGIE Association des Etudiants en Psychologie de Paris 7, U.F.R. des Sciences Humaines Cliniques, Centre Censier (salle 301), 13 rue de Santeuil, 75005 PARIS, Tél. : (1) 45.87.41.58.

ELYPSY Etudiants Lyonnais en Psychologie, Institut de Psychologie, Université LUMIERE-Lyon 2, 5 av. P. Mendès France, 69676 BRON Cedex. Tél. : 78.77.23.23. (p. 641), Fax : 78.74.22.17.

APTE Association des Psychologues du Travail en Entreprise, Université Paris X, Bât. E, 200 av. de la République, 92001 NANTERRE Cedex.

Nous ne communiquons ici que les coordonnées des associations ayant montré une certaine longévité et dont nous sommes sûrs qu'elles existent encore. La vie des associations étudiantes étant très fluctuante parfois, cette liste n'est donc pas exhaustive, d'autres associations pouvant avoir été créées plus récemment, ou avoir disparu.

PUBLICATIONS

Colloques : Paroles... et textes !

Ces deux publications ont en commun de rendre compte de deux colloques qui se sont tenus à l'Université LUMIERE-Lyon 2 d'une part, et d'être d'autre part présentées ici par leurs "éditeurs", au sens de celui (ou celle) qui établit et présente un texte.

Psychologie Génétique Cognitive et Echec Scolaire

Sans nier les apports multiples des différents points de vue tels ceux de la psychologie clinique, sociale, de la sociologie ou de l'anthropologie, ce colloque s'est voulu centré sur les conditions internes de l'échec scolaire, c'est-à-dire sur l'enfant lui-même. L'apprentissage, conçu de la façon la plus large, est une activité qui met en oeuvre des structures et des procédures. Connaître le niveau de développement cognitif atteint par un sujet peut renseigner sur ses compétences, c'est-à-dire ses aptitudes à apprendre. D'autre part, ses modalités fonctionnelles peuvent le conduire plus à réussir qu'à comprendre, plus à répéter qu'à créer, plus à observer qu'à inventer, etc... Ainsi l'observation de la manière dont l'enfant s'y prend pour apprendre permet de rectifier ou redresser des procédures inadéquates, de favoriser la mise en oeuvre de processus plus

puissants ; c'est-à-dire de mettre en place aussi bien des situations de remédiation que de prévention individuelle et collective (prophylaxie éducative).

Le but de cette manifestation était de faire connaître l'apport de la psychologie génétique cognitive à la connaissance et à la remédiation de l'échec scolaire. Les 26 communications rapportées rendent compte tant des recherches que des pratiques effectuées dans ce domaine en France, mais aussi en Suisse, en Argentine et au Brésil.

Chantal LEBEAU

Psychologie Génétique Cognitive et Echec Scolaire, Lyon, 1993, édité par ELYPSY, 300 p., 110F (+15F de port).

Colloque organisé par ELYPSY, Etudiants Lyonnais en PSYchologie, et l'APPC, Association des Praticiens de la Psychologie Cognitive, avec le soutien du Laboratoire de Psychologie Génétique Cognitive de Terrain de l'Institut de Psychologie, du 28 au 31 mars 1992 à l'Université LUMIERE-Lyon 2.

L'"illétrisme" en questions

Le phénomène contemporain de l'illétrisme, malaisé à discerner dans son ampleur et la diversité de ses facettes, est ici interrogé d'une manière résolument pluridisciplinaire par des approches scientifiquement autonomes, mais convergentes : historiques et sociologiques d'abord, en vue de déconstruire et de repenser cet objet social ; psycholinguistiques et sociolinguistiques ensuite, afin de saisir la structure fine des processus à l'oeuvre chez ces adultes dont le rapport à la langue écrite est douloureux, hésitant, parsemé d'embûches et de pièges ; cliniques enfin, pour éclairer la problématique du sens que peut revêtir pour un sujet ce qui est à tenir pour un symptôme.

Au total, il s'agit bien, dans cet ensemble de textes, rassemblés et présentés par le Laboratoire de Psychologie de l'Education et de la Formation (PsyEF), d'une mise en question de l'illétrisme - et des effets d'une telle désignation - mais aussi d'une mise en perspective de nos connaissances et de nos réflexions sur cette réalité actuelle, comme d'une impulsion supplémentaire pour poursuivre le travail de recherche et de "prévention".

Dominique GINET

BESSE J.-M., DE GAULMYN M.-M., GINET D. et LAHIRE B. : *L'"illétrisme" en questions*, Lyon, 1992, PUL, 332 pages, 140F.

Colloque organisé par le Laboratoire de Psychologie de l'Education et de la Formation (Psy.E.F.) les 15 et 16 décembre 1990 à l'Université LUMIERE-Lyon 2.

LE CROQUANT

revue semestrielle



IDENTITE ET ALTERITE : Penser le racisme - N°13, printemps-été 93

Un important dossier de presque 200 pages à propos du racisme au-delà de la vulgarisation médiatique du mot. Si le contexte socio-politique actuel n'est certes pas étranger au débat, on évite ici de tomber dans la facilité des "événements" ou de l'anti-racisme simpliste au profit d'une mise en perspective historique, géographique, biographique (au sens le plus fort du terme : plusieurs articles en première personne, et "la leçon de méthode de Primo Levi" dégagée de son témoignage sur les camps nazis, par Maurizio Catani). Le dossier est en outre suivi d'une bibliographie.

Nous retiendrons ce renversement dialectique, opéré par Michel Comaton, et du terme de racisme, à penser comme étant en un premier temps définition de soi et de son propre groupe plutôt que des autres, et de l'idée que la différence serait reconnaissance de l'autre car "le concept de différence ne peut qu'exclure celui d'identité, attendu que le différent dépend pour exister statutairement de celui qui lui confère cette différence".

A noter aussi dans ce numéro une interview de Pierre Legendre à propos de la danse.

S. V.

LE CROQUANT, 12 pl. Mal Lyautey, 69006 LYON : commandes, liste des dépositaires (entre autres les librairies de l'Université : lib. Berthézyne et lib. Cartillier au campus de Bron). Prix du n° : 85F.

Entretien avec René KAËS

Suite de l'interview que nous a accordé René Kaës le mois dernier à propos de son ouvrage *Le groupe et le sujet du groupe* récemment paru chez Dunod, au cours duquel furent évoquées des questions touchant à la recherche...

C. P. : Par quoi sont actuellement inspirées vos recherches sur les groupes ? Est-ce par vos recherches antérieures et par le prolongement qu'elles ont trouvé chez d'autres auteurs ou bien est-ce qu'elles sont aussi provoquées par le contexte socio-culturel et les événements qui marquent notre société ?

R. K. : Toutes recherches dans nos disciplines, dans les sciences humaines, sont évidemment perméables au courants sociaux. J'ai commencé mes recherches en 65-66, c'est donner l'indication que 68 n'était pas loin et comme beaucoup de mes collègues, je me suis intéressé au groupe en tant qu'il est le lieu de phénomènes psychiques collectifs, communs, partagés, etc. Cela correspondait aussi à un temps logique de la recherche, du moins nous l'avons constitué après coup en temps logique de la recherche. Je crois qu'aujourd'hui en effet, le retour du sujet dans sa singularité, la singularité de son histoire et de sa structure, est en relation sans doute avec des mouvements d'affirmation des valeurs individuelles, jusqu'à leur extrémité d'ailleurs : c'est-à-dire le mouvement collectif par lequel le sujet se désocialise, se place à la périphérie des ensembles. Il importe de comprendre alors comment, dans cette sorte de dispositif relativement artificiel qu'est le groupe de thérapie, le groupe de formation, le groupe d'analyse, comment dans ces dispositifs, il est possible de repérer ces articulations, leurs difficultés, leurs conditions de possibilité, leurs pathologies. Bien sûr mes recherches suivent nécessairement, et je crois que c'est vrai pour tous les chercheurs, cette logique de l'esprit du temps, de la vie sociale et culturelle. Mais je pense qu'elles suivent une autre

logique, celle qui m'est imposée par la clinique, par les questions qui me sont posées, et bien entendu aussi par celles que je peux me poser, et de ce point de vue mes questions ne sont pas complètement déconnectées des questions que se pose la communauté des chercheurs et des cliniciens. Il y a cependant des affirmations d'écoles, de tendances, qui privilégient plutôt un aspect qu'un autre, mais j'ai la chance d'être en relation avec de très nombreux courants en France et à l'étranger, et le soutien de cette communauté de recherche m'est tout à fait précieux. Je n'aurais pas pu faire les recherches que j'ai faites si je n'avais pas été dans cette relation avec les Italiens, avec les Argentins, avec les Anglais, etc.

C. P. : Dans quelle mesure pensez-vous que les théories élaborées à partir de ces groupes particuliers que sont les groupes de formation, de "psys" ou de "soignants", et qui sont donc opérantes pour leur analyse, le sont aussi pour d'autres types de groupes ?

R. K. : Cela, c'est, d'une certaine manière, à d'autres chercheurs de le dire. Ce que je sais c'est que le modèle que j'ai proposé au début des années 70 a été appliqué, quelquefois d'une manière unilatérale, quelquefois avec des transformations, à d'autres groupes : à ce groupe particulier qu'est la famille, mais aussi aux institutions. On a parlé d'appareil psychique groupal familial, institutionnel. On a même appliqué ce modèle à des ensembles comme le couple considéré comme mini-groupe. On l'a appliqué donc non seulement à des groupes artificiels mais à des groupes naturels.

Pour moi, mon travail, c'est un

investissement qui n'a pu se faire que parce que je n'ai pas eu au premier rang le souci de l'application. Je ne peux pas à la fois travailler à dégager des modèles à partir d'un dispositif très précis, très rigoureux, et en même temps chercher à voir s'il est applicable. Bien entendu, comme je ne travaille pas seulement avec des groupes, d'une part je vérifie si mon modèle est applicable dans d'autres situations intersubjectives, ça c'est une règle épistémologique fondamentale, d'autre part j'essaie de voir quelles en sont les conséquences quand je travaille avec un individu. C'est-à-dire est-ce que le modèle groupal offre une intelligibilité des processus intrapsychiques. C'est sur ce versant que je travaille depuis quelques années.

Propos recueillis par
Sabine VALETTE

Côté revues...

CORRESPONDANCES

FREUDIENNES, n°37-38, déc. 92, 120F (Association "Ecriture et psychanalyse", 28 Ch. du Signal, 69110 Ste FOY-LES-LYON, également dans certaines librairies), **OTAGES**, actes des journées d'étude de Champs des 3 et 4 octobre 1992 à Lyon.

"Loin d'épuiser le sujet -d'ailleurs quel charme y aurait-il à épuiser un sujet ?- les communications présentées ici visent à susciter et à entretenir la réflexion sur une question qui a partie liée, non seulement avec l'histoire contemporaine où tout devient quasiment matière à otage, mais aussi avec la fondation de l'espèce humaine comme parlante à travers les figures emblématiques de sa condition. La situation de l'otage intéresse l'homme lui-même, sur la scène des lieux et des temps, là où sont mis en question son visage et son nom." Les textes de ces journées non publiés dans ce numéro, pourtant déjà double, sont annoncés pour le n° 39 qui aura pour thème : le traumatisme.

Suite p. 10

Cahier de l'ANREP, n°7, déc. 92, 130F (+ 15F de port), département publication de l'ANREP, Association Nationale pour la Recherche et l'Etude en Psychologie, D. Ratia Armengol, 27 quater rue des Meuniers, 75012 PARIS, *Des enjeux cliniques aux implications sociales : Responsabilité des psychologues aujourd'hui et demain.*

"A l'écoute des mutations contemporaines, l'ANREP témoigne dans son 7e cahier des apports enrichissants de la clinique professionnelle des psychologues en prise avec la diversité institutionnelle et sociale.

Conscients que leurs outils techniques et leur savoir-faire peuvent être mis au service de choix sociaux différents ou même opposés, les psychologues sont

de plus en plus soucieux des incidences sociales de leurs pratiques et des conditions idéologiques, administratives, politiques dans lesquelles celles-ci se déploient."

Bulletin de l'ADEPT, le numéro coûte entre 20 et 30F (selon le nombre de pages + port), 42 rue Gambetta, 77400 LAGNY-SUR-MARNE. Ce bulletin, qui paraît quatre fois par an environ, propose des articles de fond en psychologie du travail : enseignement, conférence, recherche en cours ou inédite. Le numéro de décembre 92 reprend une quinzaine de communications du **7e Congrès International de Psychologie du Travail de Langue Française** des 6, 7 et 8 juillet 1992 (en attendant la

publication des actes par l'A.P.T.L.F.). Le numéro hors série d'avril 1993 regroupe des articles de ces dix dernières années de Dominique Clavier, enseignant au CNAM, qui articule la **problématique du travail et de l'emploi** (ou de sa perte) avec les données psychiques de deuil, de traumatisme, etc., en empruntant notamment aux théories de Winnicott sur l'espace transitionnel. Le prochain numéro paraîtra au mois de mai, avec au sommaire : une étude des facteurs psycho-sociaux de **l'appropriation individuelle de l'espace de travail**, la présentation d'un nouveau test et un article sur la **chronobiologie dans les accidents du travail**.

Suite de la p. 1

4. des diplômes de Psychologie du Travail délivrés par le CNAM,

5. des diplômes de psychologie de l'Institut Catholique de Paris.

Deux remarques s'imposent :

- ne figurent pas dans ce décret les diplômes antérieurs à la création du DESS (à Lyon le DPP, décerné à 625 personnes!).

- y figure par contre le DEPS créé par le décret 89.684 du 18/09/89, diplôme dérogatoire car il se fait en 4 ans et non pas en 5 ans comme pour le DESS.

Le tir sera légèrement rectifié par le décret 90.259, également du 22 mars 90, stipulant que les psychologues en fonction à la date de parution du décret peuvent faire usage du titre "dans l'exercice de leur fonction". Pour en faire usage en dehors de leur fonction, les psychologues ayant d'anciens diplômes (tel le DPP) devaient adresser une demande d'autorisation à une commission ad hoc, -qui, à Lyon, n'a jamais vue le jour- et ce, avant le 1er janvier 93.

Pour faire reconnaître ces anciens diplômes, les psychologues ont sollicité l'Université Lyon 2 pour qu'elle intervienne auprès des Ministères concernés. Dans un premier temps, la Direction de l'Institut n'a pas saisi l'enjeu, et, pour tenter de faire pression, les psychologues ont entamé la grève des stages, moyen maladroit et dérisoire, mais le seul dont ils

disposaient.

Ce n'est que secondairement que le Conseil d'Administration de l'Université a fait un courrier aux Ministères pour que le DPP soit inclu dans la liste des diplômes permettant de porter le titre de psychologue et d'être recruté.

La grève des stages n'a pris fin qu'avec la parution du Décret 93.536 du 27 mars 93 autorisant les diplômes régionaux antérieurs au DESS à faire usage du titre de psychologue.

La question est-elle définitivement réglée ? Pas du tout. Car les psychologues qui ont un DPP ne peuvent toujours pas être recrutés. En effet, il faudrait qu'un arrêté les y autorise. Ainsi, à l'heure actuelle, un psychologue ayant un DPP, qui aurait travaillé uniquement dans le privé (à Saint Jean de Dieu par exemple) ne pourrait pas être recruté dans la fonction publique !

Le souhait des organisations professionnelles était qu'il y ait une unicité de la profession, faite autour d'un diplôme unique (actuellement le DESS) permettant de travailler dans tous les secteurs : Fonction Publique Hospitalière ou Territoriale, Justice, Education Nationale, ou dans le privé, qu'il soit associatif ou lucratif.

La réalité est toute autre : multiplicité des diplômes, et des "barrières" infranchissables. Un psychologue scolaire, tel qu'il est actuellement défini et formé ne peut

travailler qu'auprès des enfants des écoles... où ne pourra jamais travailler un psychologue ayant un DESS... à moins qu'il ne soit également psychologue scolaire.

Francis Dumont est psychologue clinicien, président de la CIPPREL (Coordination Intersyndicale et Professionnelle des Psychologues de la Région Lyonnaise). Créée en 1984, elle fait partie de la CNRSPP, coordination nationale regroupant des associations régionales, nationales et des syndicats. Elle a pour objectifs de :

*Travailler à l'élaboration du statut des psychologues et à sa reconnaissance, s'engager à travailler et à poursuivre des recherches sur la formation des psychologues,

*diffuser à l'ensemble des psychologues les informations et les débats concernant la pratique professionnelle,

*défendre et soutenir l'originalité et la spécificité de l'exercice de la profession et son autonomie dans l'intérêt des usagers et le respect de leurs droits.

*favoriser des regroupements de psychologues sur leur lieu de travail ou toute autre modalité.

AGENDA

LYON ET REGION

Adolescence ou le courage d'être soi-même, par Christiane OLIVIER, psychanalyste, samedi 15 mai à 14h30, organisé par l'IRPE (Institut de Recherche et de Psychothérapie Emotionnelle), 29 bis Bd. Pinel, 69003 LYON. Lieu : salle des fêtes de Pontcharra/Turdine. *Rens. et réservations : 72.34.08.19.*

Dans le champ de l'éducation : de l'intention à l'action par Michel DEVELAY et Philippe MEIRIEU, professeurs à l'Université LUMIERE-Lyon 2, mercredi 19 mai, organisé par l'IUFM de Lyon, 5 rue Anselme, 69317 LYON Cedex 04. Tarif : entrée libre. *Rens. : 78.30.04.04, p. 129.*

Quel avenir à l'âge adulte pour les enfants autistes, psychotiques, déficitaires? Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 mai, organisé par l'association Les Myosotis, secrét. : ICS-Colloque de Grenoble 93, 42 bis rue Gambetta, 54500 VANDOEUVRE. Lieu : Grenoble Alpes Congrès, av. Innsbruck, 38000 GRENOBLE. Tarifs : selon catégorie. *Rens. 83.56.55.22.*

De la scolarisation obligatoire aux incertitudes d'une société éducative par Joffre DUMAZEDIER, sociologue au CNRS, samedi 5 juin à 9h30, organisé par l'association "Apprendre"-Sciences de l'éducation, Université LUMIERE-Lyon 2, 16 quai C. Bernard, 69007 LYON. Lieu : amphi 236. Tarifs : 30F, étudiants Lyon 2 et membre "Apprendre" 20F.

Rens. : 78.69.72.12.

"Un traumatisme en cache toujours un autre" ou la notion de l'après coup par Françoise BRETTE, psychanalyste, jeudi 10 juin de 9h30 à 11h, organisé par le service du Dr Dallery, Hôpital Neurologique, 59 Bd. Pinel, 69003 LYON. Lieu : salle C - Bât. Universitaire entre Neuro et Cardio. *Rens. : 72.35.72.35.*

L'histoire et la transmission par Alberto EIGUER et Nicole BELMONT, vendredi 11 juin à 20h30, organisé par GREPSY Conférences, 290 Rte de Vienne, 69373 LYON Cedex 08. Lieu : salle des Conférences, bât. administratif, St Jean de Dieu. Tarif : 60F. *Rens. : 78.09.78.90.*

Le couple ou la rencontre de celui que l'on attend, par Christiane OLIVIER, psychanalyste, samedi 12 juin à 14h30, organisé par l'IRPE (Institut de Recherche et de Psychothérapie Emotionnelle), 29 Bd. Pinel, 69003 LYON. Lieu : salle du Zénith (près de la gare), 4 rue de Verdun, Tarare. *Rens. et réservations : 72.34.08.19.*

Pères hors repères, incidences sociales et cliniques, jeudi 17 et vendredi 18 juin, organisé par l'APPM - CREFSI (Association de Psychologues Psychothérapeutes Maghrébins pour la Clinique, la Recherche, l'Enseignement), 10 ter Bd. Gambetta, 38000 GRENOBLE. Lieu : Maison du tourisme. *Rens. : 76.46.94.00*

La démocratie à l'école par Gérard MENDEL, psychanalyste, sociologue, samedi 19 juin à 9h30, organisé par l'association "Apprendre"-Sciences de l'éducation, Université LUMIERE-Lyon 2, 16 quai C. Bernard, 69007 LYON. Lieu : amphi 236. Tarifs : 30F, étudiants Lyon 2 et membre

"Apprendre" 20F. *Rens. : 78.69.72.12.*

AUTRES REGIONS

INFORSID 93, Informatique de Organisation et Systèmes d'information et de Décision, du mardi 11 au vendredi 14 mai, organisé par l'Université des Sciences et Technologies de Lille, LIFL. Bât. M3, 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex France. Lieu : POLITEL, 27 rue des Tours, 59000 LILLE. Tarifs (après le 9 avril) : 2800F, universitaires 2500F, étudiants 1900F (possibilité cours ou congrès seul). *Rens. : 20.43.47.24.*

Echouer à l'école, vendredi 14 mai de 8h45 à 17h, organisé par l'Association CADMOS et l'Institut Médico-

Psychopédagogique, IMPP La Ribambelle, Le Montcel, 73100 AIX-LES-BAINS. Lieu : salle polyvalente sur la place de l'église. Tarifs : individuel 200F, groupe (min. 6) 150F, l'inscription comprend le buffet.

La deuxième topique, samedi 15 et dimanche 16 mai organisé par l'association freudienne internationale, 25 quai des Grands-Augustins, 75006 PARIS. Lieu : Grenoble. *Rens. : (1) 40.51.79.39.*

Démarche scientifique - démarche clinique, mardi 25 mai de 8h45 à 18h organisé par l'Institut de Psychologie, 12 rue Goethe, 67000 STRASBOURG. Lieu : Grand Amphi Psycho, Université Louis Pasteur, Strasbourg. Tarif : 50F.

CONFÉRENCES . . .

CASSETTES

Les conférences proposées par le département de Sciences de l'Éducation sont enregistrées :

- *sur cassettes audio (50F + port)
- *sur cassettes vidéo (220F + port)

Pour les commandes et les renseignements :

Association APPRENDRE
Sciences de l'Éducation
16, quai Claude Bernard
69365 LYON Cedex 07

La liste des cassettes des conférences de F.P.P. disponibles sera dans CANAL PSY le mois prochain .

Disqualification des individus, déstabilisation des Institutions, mercredi 26 et jeudi 27 mai de 9h30 à 17h30, organisé par l'IFATC, 3 rue de la République, 42000 ST ETIENNE. Lieu : même adresse. Inscriptions avant le 10 mai. Tarif : 600F. *Rens. : 77.32.98.58.*

Les techniques psychologiques d'évaluation des personnes, aujourd'hui et demain, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 mai, organisé par la SFP et les EAP, EAP "Colloque 93", 6 bis rue A. Chénier, 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Lieu : Centre Chaillot Galliera, 28 av. Georges V, 75008 PARIS. Tarif : (après

le 1er mars) 1500F. *Rens. : 46.45.38.12.*

Abord thérapeutique des enfants victimes d'abus sexuels et des auteurs de ces abus, vendredi 4 juin, organisé par le Département de Psychopathologie clinique, biologique et sociale de l'enfant et de la famille, UFR Santé-Médecine-Biologie humaine de Bobigny, Université Paris-Nord, 74 rue M. Cachin, 93012 BOBIGNY Cedex. Lieu : salle des conf. du Ministère des Affaires Sociales et de l'Intégration, 1 place de Fontenoy, 75007 PARIS. Tarif : 500F. *Rens. : 48.38.77.33.*

Les relations avec les parents d'enfants autistes par Didier HOUZEL, Professeur de psychiatrie, membre de la SPP, samedi 5 juin à 16h, organisé par l'Association des Conférences de Psychanalyse à Paray Le Monial, secrét. Odile Del Giudice, 11 av. J. Jaurès, 71600 PARAY. Lieu : salle basse de la Tour St Nicolas, 71600 PARAY-LE-MONIAL. Tarif : 50F (Hors abonnement). *Rens. : (réservation conseillée) au 85.81.45.52.*

Enfance et fiction, vendredi 11 juin de 9h à 18h, organisé par le Collège International de Psychiatrie Infanto-juvénile. Lieu : grand amph. du Ministère de la Santé, av. Duquesne, 75007 PARIS. Tarif : (après le 1er avril) 250F, formation permanente 490F, étudiant 100F. *Rens. : 54.29.60.32.*

Une éthique en rééducation? vendredi 11 et samedi 12 juin organisé par les Hospices Civils de

Lyon et l'Hôpital Renée Sabran, Les Kermes, 83406 GIENS - HYERES Cedex. Lieu : VVF "La Badine", av. de l'Esterel, Giens, 83408 HYERES Cedex. *Rens. 94.38.17.20.*

Cadre psychanalytique et dispositif groupal en psychothérapie de groupe d'enfants, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juin, organisé par le CIRPPA (Centre d'Information et de Recherche en Psychologie et Psychanalyse Appliquées), 15 av. Gal. Rollet, 89000 AUXERRE. Lieu : Auxerre. Tarifs : (après le 15/04) 1400 F. *Rens. : 86.48.23.08.*

Déficience visuelle et handicaps associés, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juin, organisé par ALFPHV (Association de Langues Française des Psychologues Spécialisés pour Handicapés de la Vue) c/o Claire Portulier, 23 rue Arago, 69100 VILLEURBANNE. Lieu : Dijon. Tarif : 3 journée (actes compris) 550F, étudiant 250F, journée 200F. *Rens. : 80.41.08.22.*

Les délires d'interprétation, samedi 12 et dimanche 13 juin, organisé par l'Association freudienne internationale, 25 quai des Grands-Augustins, 75006 PARIS. Lieu : Paris. *Rens. : (1) 40.51.79.39.*

A PREVOIR...
Attention aux dates limites d'inscription !

Musiques à l'hôpital, du lundi 14 au vendredi 18 juin, organisé par le CRRFPAC (Centre de Recherche et de Formations Professionnelles Alain Carré), 87 bis rue de Vern, BP 56112, 35056 RENNES Cedex. Lieu : Centre des Congrès, C.H.R.

Rennes. Tarifs : selon catégorie, possibilités à la journée. *Rens. : 99.53.70.55.*

Autisme et stratégies éducatives, jeudi 24 et vendredi 25 juin, organisé par E.D.I. Formation, 15 rue de la Terrasse, 06110 LE CANNET. Tarif : 2200F (comprenant les deux déjeuners). Date limite le 21 mai. *Rens. : 93.45.53.18.*

Processus de guérison, approche clinique et théorique, samedi 19 juin de 9h à 18h organisé par le laboratoire de psychopathologie fondamentale de Paris VII, Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005 PARIS. Lieu : Domus Médica, salle de conf., 60 Bd. de Latour-Maubourg, 75007 PARIS. Tarifs : 300 F, étudiants 200F, +100 F après le 16/05. *Rens. : 16 (1) 45.87.41.02.*

Festival européen des artistes handicapés mentaux, samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 juillet. Lieu : Figeac (46). Tarifs : indiv. 500F, groupe 400F. *Rens. : AFEEAHM, Centre culturel, 2 Bd. Pasteur, 46100 FIGEAC, Tél. : 65.34.57.06.*

10èmes journées d'études sur la vidéo en psychiatrie, jeudi 16 et vendredi 17 septembre, organisé par l'association AURORA c/o Nicole Guyard, 253 rue des Erables, 69009 LYON. Lieu : Université LUMIERE-Lyon 2, Bât B, 69500 BRON. Tarifs : normal 600F, étudiant 400F. *Rens. : 78.35.29.57.*

Universel et différentiel en psychologie, jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 septembre, organisé par l'APSLF et les "Journées de Psychologie Différentielle". Lieu : Bibliothèque Méjanès, 8-10 rue des Allumettes, 13098 AIX-EN-PROVENCE. *Rens. : 42.20.03.45. ou 42.95.11.31.*

Les informations contenues dans les diverses rubriques de ce journal ne sont pas de la publicité.

CANAL PSY

Institut de Psychologie
Université LUMIERE-Lyon 2
5, av. P. Mendès France
69676 BRON Cedex

10 numéro par an. 10 F le numéro

POINTS DE VENTE :

à Bron - ELYPSY (Salle 114 K, Bron)
- au secrétariat 3e cycle (s.)
en ville - au secrétariat F.F.P. (16 quai C. Bernard, Lyon 7e)

ABONNEMENTS : Etudiants Lyon 2 - 90F
Autres - 150 F

.....
M.
Adresse.....
.....
Tél :
.....
Qualité (étudiant en/profession):
.....
souhaite s'abonner à Canal Psy pour un an (10 Numéros) et retourner ce bulletin accompagné d'un chèque de.....F à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université LUMIERE-Lyon 2 (merci de joindre une photocopie de la carte d'étudiant).
.....

LIBRE A VOUS...

La psychanalyse est-elle une méthode scientifique ?

F cho d'une conférence sur la méthodologie de recherche scientifique¹, cet article en relève ce qui interroge la psychologie : la psychanalyse peut-elle être considérée comme une méthode scientifique de recherche ?

Le T. P. - T.D. de Psycho-physiologie, assuré en FPP par Monsieur Daniel BRET, Maître de conférence, Université LYON I, met en oeuvre non seulement un enseignement autour de la question de la pharmacologie et des psychotropes, mais veut donner les moyens d'élaborer les relations existantes entre le fait psychique et le fait somatique. Pour ce faire, ce T.P.-T.D. s'appuie sur les travaux d'un précurseur : *L'Esquisse d'une psychologie scientifique* de S. FREUD sert de levier initial à la réflexion. En effet, l'avancée des connaissances neuro-physiologiques autorise ce retour en arrière et nécessite la reconnaissance d'une dette. Dette qui se conjugue tant sur le contenu que sur la forme des travaux de Freud.

Devant la difficulté de certains étudiants à rédiger les élaborations de leur parcours en Psycho-physiologie, Monsieur D. BRET a cru bon de faire intervenir Monsieur Salah DALHOUMI de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences d'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) pour nous introduire aux aspects théoriques et pratiques de la **Méthodologie de recherche scientifique**².

Les aspects pratiques de cette méthodologie définissent l'organisation du temps et de l'espace de la recherche (délais, documentation, retours vers le Directeur de recherche, etc). Cela était déjà proposé dans l'implicite du cadre T.P.-T.D. par un organigramme de lectures, de travaux pratiques, la rédaction d'un projet de monographie, l'exposé oral des résultats du travail et une communication écrite. S. DALHOUMI y a ajouté un schéma récapitulatif utile à toute démarche de recherche quelle qu'elle soit, afin que soient respectés les aspects économiques en temps et en moyens d'information, de vérification et de communication³.

Les aspects théoriques définissent et limitent ce que l'on peut appeler "recherche scientifique". Ce sont ces aspects que je voudrais relever ici car ils permettent de poser une question intéressante à la Psychologie : La Psychanalyse peut-elle (doit-elle ?) être considérée comme une méthode scientifique de recherche ?

BASES THEORIQUES POUR UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ces bases théoriques sont l'âme de la Recherche scientifique.

1) Tout commence par un postulat : le **postulat d'ignorance** qui se développe par

(1) donnée le 19 décembre 1992 par M. Salha DALHOUMI.

(2) l'accès aux banques de données informatiques ENSIB est possible pour les étudiants ayant suivi cette conférence.

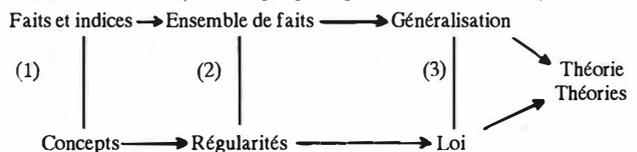
(3) d'après les travaux de Jacques DORSELAER : *Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'études*, Bruxelles, C.R.I.D., 1982

2) un long **cheminement** :

- d'abord le constat d'une **problématique** et l'élaboration d'un **diagnostic**
- lui-même traduit en **modalités exploitables**
- parmi lesquelles on peut repérer des **variables**
- que l'on met en relation sur trois voies principales :
 - le **savoir** : la référence
 - le **savoir faire** : sérier la problématique dans le temps et dans l'espace (d'habitude, hier, ici... là...)
 - l'**art** : oser l'hypothèse pour avoir un angle d'attaque original.
- De ce cheminement s'ouvre
 - **une discussion**
 - **une démarche de vérification.**

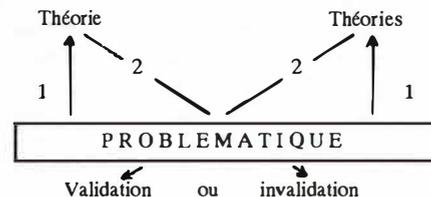
3) Enfin, une "**question principale**" se dégage des observations, discussion et vérifications. Celle-ci s'ouvre sur de nouvelles problématiques.

La démarche scientifique du chercheur professionnel peut se schématiser ainsi (schéma proposé par S. DALHOUMI) :



Faits et indices sont mis en rapport avec des concepts. Apparaissent des variables et des hypothèses (1). Les faits regroupés en ensemble de faits permettent par l'expérimentation de vérifier ou non les hypothèses (2), de dégager des régularités. S'il est possible de généraliser, alors vient l'interprétation (3), l'essai de donner un sens qui fait loi. De là naissent la ou les théories.

Une autre démarche, plus brève, serait celle de vérification des hypothèses par la confrontation à la théorie ou aux théories, pour les valider ou les invalider. Le schéma serait celui-ci :



Ce schéma correspond souvent aux dossiers de recherche produits par les étudiants qui confrontent leur pratique et les problématiques qui s'en dégagent, aux théories existantes.

De toute façon, une **basculé** s'opère dans la recherche scientifique : l'objet observé devient sujet de recherche, "question principale".

Ainsi l'on peut dire qu'il n'y a pas de recherche scientifique sans un cheminement qui parte d'un postulat d'ignorance et qui aboutisse à une communication. De ce fait la recherche scientifique est un acte social.

PSYCHANALYSE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Est-il possible de mettre en relation ces deux concepts : la Psychanalyse et la Recherche scientifique ?

La démarche proposée par S. DALHOUMI me paraît répondre à deux aspects de la question :

1) La théorie de l'inconscient est-elle issue d'une **démarche** de recherche scientifique ?

2) La clinique psychanalytique est-elle une **méthode** de recherche scientifique ?

Revenons rapidement au cheminement de FREUD dont nous

savons qu'il était neurologue chercheur de formation. C'est l'observation de BREUER sur un cas d'hystérie qui lui ouvre la voie de la psychanalyse. La "suspension du savoir" médical (**postulat d'ignorance**) avait servi de frayinge à la "talking cure", selon l'expression-même d'Anna O.

Se lançant à son tour dans la pratique médicale, FREUD utilise la méthode de BREUER. Du point de vue clinique il observe qu'un état séparé (hypnoïde ou refoulé) revient à la conscience, **par le récit**, avec les affects correspondants. Du point de vue de la théorie, il formule dans la *Communication préliminaire* ses premières hypothèses sur l'inconscient qui apparaît comme une solution à la compréhension de la conversion hystérique. Un **cheminement** commence.

L'observation clinique et la discussion avec des pairs, notamment FLIESS, lui permettent de rassembler des faits, de poser des hypothèses et de les vérifier. Ainsi il passe de l'hypothèse de la séduction traumatisante comme origine des symptômes hystériques (1893) à celle des fantasmes sexuels refoulés et à la découverte du complexe d'Oedipe (1897).

En 1895 il publie ses recherches et hypothèses dans les *Etudes sur l'hystérie*. La même année, en juillet, il fait son rêve de l'injection à Irma. En octobre, il adresse à FLIESS l'ensemble de l'*Esquisse d'une psychologie scientifique*. En 1898, il prépare la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, rassemble les exemples qui lui serviront pour *Le mot d'esprit*. Il publie *Les mécanismes de l'oubli* et achève *L'interprétation des rêves* (sauf le chapitre VII). En 1899, publication des *Souvenirs écrivains* et parution de *L'interprétation des rêves* que l'éditeur date en 1900.

Constatons combien toute la démarche de FREUD a la forme d'une recherche scientifique. Chacune de ses oeuvres aussi. Il part toujours d'un **postulat d'ignorance**. C'est pourquoi il présente des faits, les confronte aux thèses et concepts existants, rassemble des faits qui se ressemblent, en repère la régularité, ce qui lui permet de généraliser et d'élaborer une théorie. *L'interprétation des rêves* me semble être un archétype de cette démarche qui amène FREUD à l'élaboration de la théorie du désir inconscient et à sa **question principale** : qu'est-ce que l'appareil psychique?

Cette démarche confirme que le savoir inconscient n'est pas du côté du psychologue-clinicien. Il n'est accessible

que par le langage verbal. Cela implique le changement de statut de l'objet observé. Ce n'est plus l'hystérie qui intéresse FREUD, mais l'hystérique qui, avec FREUD, devient sujet parlant, sujet d'une histoire qu'il raconte...

Voilà le point de bascule où l'objet d'étude devient sujet de parole, sujet de la recherche.

La clinique psychanalytique est née. "L'objectif pratique de tout traitement consiste en ceci que tous les symptômes possibles sont levés et remplacés par des pensées conscientes. L'objectif scientifique, on peut le désigner comme l'entreprise de résoudre tous les troubles de la mémoire du malade. Les deux objectifs vont de pair. Quand l'un est atteint, l'autre est également acquis. C'est le même chemin qui y conduit". ("Fragments d'une analyse d'hystérie", 1905, in *Cinq Psychanalyses*, PUF, 1^{er} éd. 1954, p. 10).

En somme, recherche psychanalytique et recherche scientifique sont amarrées au discours du chercheur. Elles sont caractérisées par la déconstruction de l'objet de représentation en vue de trouver l'en deçà de la représentation... ouverture à d'autres questions. En cela FREUD a bien ouvert la voie d'une psychologie scientifique.

EN GUISE DE CONCLUSION

Ce T.P.-T.D. de Psycho-physiologie se présente comme un emboîtement successif de poupées russes. La méthodologie de recherche renvoie au discours du sujet parlant ; ce discours, aux phénomènes de représentation du monde, des objets, des mots ; à la physiologie de la représentation et tous les mécanismes psychiques qui y sont associés... la mémoire et l'oubli, le sommeil et l'éveil, le rêve, la somatisation et les symptômes, les régulations somato-psychiques... ; à la pharmacopée et les modifications somato-psychiques qu'elle entraîne ; à la psychothérapie comme modification des processus associatifs et du lien des affects et des représentations... et à l'intricatation inimaginable de tous ces phénomènes.

Dans ce labyrinthe est bienvenue la voix qui annonce un chemin vers la lumière, celle qui enseigne le savoir-faire méthodique d'une recherche scientifique.

L'ensemble du T.P.-T.D. est d'une cohérence telle qu'il trouve un accueil favorable chez l'étudiant au moment où se profile pour lui la possibilité de poursuivre les études de Psychologie vers le D.E.S.S ou

le D.E.A. C'est un précieux outil à qui fait ses premiers pas dans la recherche. Enfin, n'est-il pas nécessaire d'apprendre à penser pour pouvoir soutenir les arguments de la pratique de la Psychologie et maintenir toujours ouverte la question de l'homme ?

Isabelle PELBOIS-PIBAROT

Etudiante en F.P.P.

Groupe de Danièle BARIN-SENEBIER

Revue de presse En bref...



Dans *Lien social* n°201, fév. 93, (46 rue Paul Bert, BP 4183, 31031 TOULOUSE), une interview d'Alain Létuvé, secrétaire général du Syndicat National des Psychologues (S.N.P.) à propos du métier de psychologue, où *Lien social* essaie de le ranger parmi les travailleurs sociaux et où A. Létuvé en donne la démarcation. Curieux dialogue assez bien résumé par le dessin de Jihô qui l'illustre (ci-dessus).

CANAL PSY



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE-LYON 2

Institut de Psychologie
Université LUMIÈRE-Lyon 2
5 av. P. Mendès France
69676 BRON CEDEX
Tél : 78.77.23.23
Fax : 78.74.22.17

Directeur de la publication

Eric FROMENT
Président de l'université

Directeur délégué de la publication

Alain-Noël HENRI

Rédaction

Sabine VALLETTE

Conception et réalisation

Gaëlle CHEVRIER

CANAL PSY

est en vente

à BRON : à ELYPSY (s. 114 K) et au secrétariat de 3^e cycle (s. 126 K)
en ville : secrétariat FPP (16 quai C. Bernard, s. 116 D)